



Compte rendu de réunion

Dans le cadre du ITB/OPS/375/2015 pour la sélection d'un service d'une cafeteria dans l'enceinte du PNUD/Kinshasa en République Démocratique du Congo, une réunion d'information s'est tenue le mercredi 03 Février 2016 de 14h à 15h30 dans la salle de réunion Villa 89 du PNUD. Cette réunion a été prévue dans le document d'appel à soumissionner.

Après le mot de bienvenue du PNUD, l'ordre du jour ci-après a été présenté

Ordre du jour présenté après le souhait de bienvenue de l'analyste au Procurement.

- 1- Présentation Powerpoint sur les éléments indispensables pour la réponse à ITB
- 2- Questions de clarification des participants

1- Présentation PowerPoint

Objectif :

- Permettre aux soumissionnaires éventuels de comprendre le processus de présentation des offres pour éviter ou minimiser des offres non recevables;
- Permettre aux soumissionnaires potentiels d'obtenir des éclaircissements sur les zones d'ombre.
- Permettre aux potentiels soumissionnaires de bien monter leurs soumissions.

Au cours de la présentation des explications détaillées ont été données aux participants sur les points ci-après :

- Les principes des achats du PNUD, en l'occurrence la Concurrence, la transparence et la meilleure valeur pour le prix.
- Formulaire des informations relatives aux soumissionnaires (pages 29 – 31). Il a été fortement recommandé aux prestataires de bien les lire.
- La fiche Technique (Pages 18 – 22 : Documents requis, Soumission des propositions et Délai, Critères d'Evaluation, Attribution du marché,...)
- Les termes de Référence
- Le canevas de la proposition technique
- La proposition financière
- L'évaluation des propositions
- L'attribution du marché

De façon générale, les conseils/consignes suivantes ont été donnés

- Bien lire les termes de références pour éviter les erreurs/oublis des éléments ;
- Respecter les modèles de présentation des tableaux de couts, pour faciliter les évaluations
- Respecter la consigne selon laquelle l'offre devra être soumise dans une seule enveloppe intérieure portant le nom et l'adresse du soumissionnaire contenant proposition technique et barème de prix (original +copie) ;

2- Questions de clarifications des participants et réponses des Agences des Nations Unies

Société	Questions	Réponses
Ets KMB	1. Pourrions-nous préciser la qualité du produit pour justifier le prix proposé ? 2. Y at-il possibilité de rajouter le Menu ? 3. L'accès au restaurant est réservé à tout le monde ? chaque personne paiera de sa poche.	1. Le menu que l'organisation a proposé c'est pour permettre d'évaluer toutes les offres 2. Pas au moment de la soumission. Il faut respecter la liste proposée. Cependant, plus tard, après attribution du marché le soumissionnaire qui exploitera la cafeteria pourra proposer des nouveaux menus en concertation avec le Comité de Gestion en fonction des attentes exprimées.

		3. Oui, l'accès au restaurant est réservé à tout le monde selon qu'il dispose de moyen pour s'acheter à manger
PALMERAIE	1. La notion de co-entreprise est-elle acceptée ? 2. Le prix proposés seront garantis pour combien de temps ? 3. Effectif à nourrir 4. Horaire du travail 5. Quels sont les équipements et fournitures que l'organisation va mettre à disposition du soumissionnaire sélectionné 6. La précision sur le document d'exploitation car pour certains établissements on les octroie plutôt le permis d'exploitation à la commune dans laquelle il va œuvrer 7. Pourrions-nous visiter le restaurant ?	1. La notion de co-entreprise est acceptée, dans la mesure où le soumissionnaire amènerait les preuves qui démontrent qu'il est le copropriétaire de l'entreprise en question,. 2. Le prestataire devra garantir le prix proposé pendant la durée du contrat. Si besoin se fait sentir les prix pourraient être modifié selon l'état du marché, en concertation avec le Comité de gestion. Le contrat sera annuel renouvelable 4 fois maxi. Durée totale 5 ans. 3. Personnes par jour minimum. Confère TDRs en page 24 du document d'appel d'offres. 4. De 07H 30 à 16h00 5. Le PNUD mettra à la disposition du prestataire, la salle, l'eau, électricité et le téléphone interne. 6. Chaque soumissionnaire présentera le document selon la dénomination juridique de son établissement 7. La visite du restaurant n'était pas prévue dans les points à l'ordre du jour.

Fait à Kinshasa le 03 Février 2016